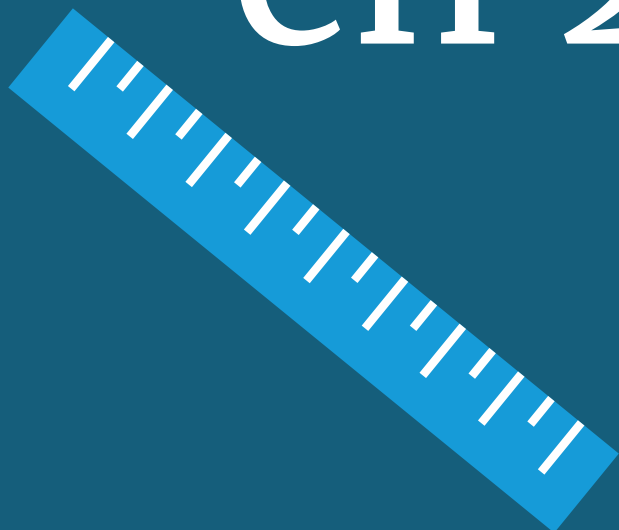
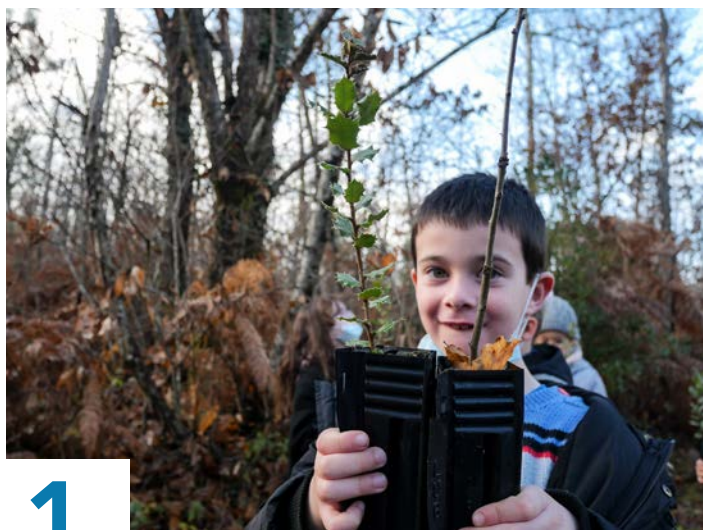




Un collège au Taillan en 2026 !



RETOUR EN IMAGES



1. L'Arbre en fête. Plantation d'arbres avec l'Office National des Forêts pour les enfants de l'accueil de loisirs, inauguration "Une naissance, un arbre", dons de plants aux habitants, voici un événement qui devrait vite prendre racine !

2. Une médaille pour Lou. Semaine du handicap. La médaille de la Ville remise à Lou Méchiche, championne de parassurf, lors d'une soirée chaleureuse organisée par le collectif Handicap' Autrement, devant les peintures d'"Ateliers".



3. Trail nocturne. Un grand bravo aux 595 coureurs qui ont affronté le froid pour parcourir 5km ou 10km au sein du bois du Taillan. Un record de participation !

4. Marché de Noël. 40 exposants, des manèges, des animations musicales, de la restauration et même la participation du Père Noël, un beau succès pour cette 3^{ème} édition !

L'édito



Agnès VERSEPUY
Maire du Taillan-Médoc

« GARDER LE CAP. CULTIVER L'ESPOIR ! »

Chères Taillanaises, chers Taillanais,

Au moment où nous rédigeons ce magazine municipal, nous sommes toujours dans l'incertitude face à cette crise sanitaire qui s'étire depuis près de deux ans maintenant. Nous avons profité d'une accalmie cet été et lors de la rentrée de septembre, avec la reprise des activités économiques, municipales, associatives et événementielles qui nous ont permis de nous retrouver et de partager ces valeurs essentielles qui nous animent : la solidarité, la bienveillance, le partage, le contact humain. Une situation d'embellie qui doit nous faire cultiver l'espoir de jours meilleurs et nous inviter à la plus grande prudence pendant cette période hivernale, notamment dans le respect des gestes barrières, afin que nous puissions éviter de nouvelles restrictions et sortir rapidement de cette période qui n'a que trop duré.

La fin de l'année 2021 aura également été marquée par des avancées certaines dans les grands chantiers de la commune. C'est ainsi que nous avons inauguré le 6 décembre le nouveau Pôle Multi-activités de La Boétie, qui marque la fin définitive des préfabriqués pour l'accueil de nos enfants dans les écoles. Nous avons pensé ce nouveau bâtiment pour qu'il soit à la fois écologique, avec une chaufferie bois et l'installation de panneaux photovoltaïques,

et économique, avec le partage d'une salle de danse qui pourra profiter aux enfants mais aussi aux associations de la commune le soir et le week-end.

Ce partage de locaux appelé « mutualisation » est un marqueur de notre vision des bâtiments publics de demain, qui peuvent répondre à de multiples usages. Il en sera ainsi pour le quatrième groupe scolaire Anita Conti en cours de construction à Gelès et pour notre futur collège, qui bénéficiera d'équipements majeurs pour le développement des activités sportives et associatives de la commune.

La concrétisation de ce projet est une priorité de notre mandat. Les équipes municipales et départementales sont mobilisées pour faire avancer rapidement ce beau projet qui devrait ouvrir ses portes en septembre 2026. C'est ainsi que le Conseil Municipal a validé le 9 décembre dernier l'achat des terrains nécessaires à la construction de ce futur collège. Je tiens à remercier, au nom des élus et de tous les Taillanais, le propriétaire de ces parcelles, Bernard Ithurrtat, qui a accepté de vendre à bas prix la surface nécessaire à l'accueil de nos futurs collégiens. C'est un geste fort pour un Taillanais attaché à son territoire.

L'année 2022 nous permettra également de poursuivre nos ambitions en termes de transition écologique et de mobilité, en s'appuyant sur le contrat signé avec la Métropole (contrat de co-développement 2021-2023) qui fait l'objet du dossier de ce premier numéro de l'année. Des enjeux majeurs pour notre commune qui ne pourront se réaliser qu'en coordination avec tous les acteurs du territoire et en concertation avec vous tous, en gardant toujours à l'esprit cette philosophie « Tous seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin ! ».

« Des avancées
certaines dans
les grands chantiers
de la commune »

Mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Agnès VERSEPUY

SOMMAIRE

ACTU P.4

Toute l'info, rien que l'info

ÇA CHANGE LA VILLE P.7

Un collège au Taillan en 2026 !

DOSSIER P.9

Le contrat de co-développement
2021-23 : 48 actions pour
le territoire

ACTION MUNICIPALE P.13

Retour sur le conseil municipal
du 9 décembre

PAUSE CULTURELLE P.14

Le POP et la Quinzaine
de la Petite Enfance

ÉCONOMIE LOCALE P.16

De nouvelles activités sur la
commune

NOS TAILLANAIS ONT DU TALENT P.17

Maxime Berrié,
des mots pour se souvenir

ASSOCIATIONS P.18

L'actu des assos
L'agenda des associations

MAGAZINE L'ESSENTIEL
ÉDITÉ PAR LA MAIRIE
DU TAILLAN-MÉDOC
PLACE MICHEL RÉGLADE,
33320 LE TAILLAN-MÉDOC
05 56 35 50 60

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
AGNÈS VERSEPUY

TIRAGE
5000 EXEMPLAIRES
SUR PAPIER RECYCLÉ

IMPRIMERIE
KORUS ÉDITION

RÉDACTION
THOMAS BRUNET
GERMAIN ISERN
MORGANE MALEVRE

PHOTOS
©SERVICE COMMUNICATION
©MANUEL ARANHA
P.14©EUDES SANGHOUD
P.14©COCONS
P.15©MIKHAIL NILOV

MISE EN PAGE
MORGANE MALEVRE

DISTRIBUTION
DISTRIPUB

ISSN2610-3494

NUMÉROS UTILES

POLICE MUNICIPALE
06 83 88 07 81
SERVICES
TECHNIQUES
05 56 35 50 63
GENDARMERIE
05 56 95 51 40

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Lundi 10 janvier à 19h / Palio

À TOUTE HEURE, RIRE
DE BON ♥. EN FORÊT, SE
PROMÈNER LE ♥ LÉGER!
AU QUOTIDIEN, GARDER LE ♥
SUR LA MAIN. RÉALISER LES
PROJETS QUI VOUS TIENNENT
À ♥. ENSEMBLE, FAISONS
BATTRE LE ♥ DU TAILLAN!
BONNE ANNÉE 2022!



À l'occasion de la nouvelle année, la Ville invite habitants et acteurs de la vie locale autour d'un moment convivial pour rassembler petits et grands. Un instant de partage gratuit et ouvert à tous, on vous attend ! Cette manifestation est organisée sous réserve d'annulation en raison des contraintes liées à la crise sanitaire covid-19.

Pour vous assurer de la tenue de la cérémonie, consultez le site de la Ville www.taillan-medoc.fr

ou contactez la mairie au 05 56 35 50 60 la semaine précédant l'événement.

INAUGURATION DU PÔLE MULTI-ACTIVITÉS LA BOËTIE

Agnès Versepuy, Maire du Taillan, et François Chazeau, présidente de la CAF de la Gironde, ont inauguré le nouveau Pôle multi-activités de l'école La Boétie.



Ce bâtiment est dédié aux activités périscolaires, il dispose d'une salle de danse mutualisée avec les associations de la commune. Il est performant énergétiquement avec des panneaux photovoltaïques et une chaufferie bois. En parallèle, le réfectoire maternelle a été agrandi.

L'ensemble du projet a été subventionné à hauteur de 80% par nos partenaires : Bordeaux Métropole (400 k€) également pilote du chantier, l'État par l'intermédiaire de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine (250 k€) et la Caf de la Gironde (200 k€).

Ce bâtiment exemplaire et mutualisé marque la fin définitive des préfabriqués dans les écoles du Taillan !

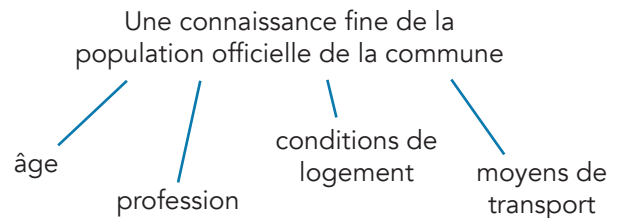
RECENSEMENT 2022

Un recensement de la population est prévu du 20 janvier au 26 février 2022.

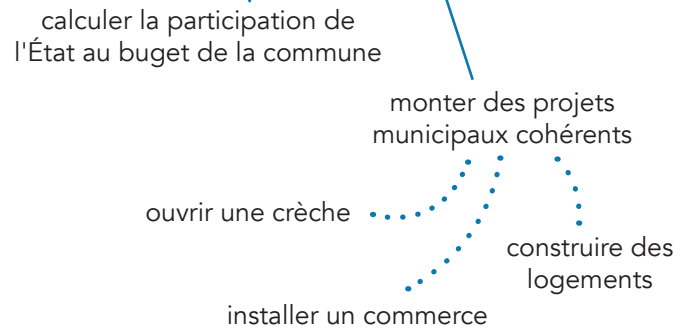
Il concernera seulement une partie de la population taillanaise qui en sera avertie dans un premier temps par courrier. Vous pouvez vous faire recenser directement sur le site le-recensement-et-moi.fr avec les codes fournis dans le courrier.

À défaut, des agents recrutés par la Ville, munis d'une carte, viendront enquêter sur les logements sélectionnés. Des dispositions particulières pourront être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

Le recensement permet :



Ces informations sont utilisées pour :



Le recensement aide aussi :

Les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations à mieux connaître leur public

PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif de Participation citoyenne cherche toujours d'autres volontaires.

Si vous souhaitez connaître la personne référente de votre quartier, **vous pouvez contacter le médiateur Samuel Lauret** au 06 28 70 73 49 - s.lauret@taillan-medoc.fr

ATELIER VÉLO « DIAGNOSTIC ET PETITE MÉCANIQUE » Mercredi 12 janvier, de 12h à 15h / Place Charles de Gaulle

Afin d'assurer la sécurité des cyclistes, nous vous invitons à un atelier participatif « diagnostic et petite mécanique ».



L'atelier est un lieu d'apprentissage et d'échanges pour permettre à chacun de devenir autonome dans l'entretien de son vélo, la « vélonomie ». Des membres de l'association Léon à Vélo aideront à l'entretien et la réparation des vélos. Les pièces d'occasion et neuves de première « nécessité » (boulon, embout, câbles et gaines...) sont offertes. Les pièces d'usure non citées type chambre à air, patins et plaquettes de freins, pneus, chaîne, cassette, plateau, jeu de direction... seront à la charge des participants si la réparation est possible sur place.

COLLECTE DES SAPINS

Ne jetez plus vos sapins, ils se recyclent ! Une fois les fêtes passées, vous ne savez plus quoi faire de votre sapin de Noël et vous songez à le jeter aux ordures ménagères ?

Jusqu'au 7 janvier 2021, déposez votre sapin de Noël dans l'un des trois points de collecte mis à votre disposition : place Charles de Gaulle, place Voltaire (à côté du sapin) et à l'angle de avenue du Stade et de l'allée de Curé (sur la parcelle "triangle").

Attention, les sapins ne doivent pas être artificiels, ni floqués ou décorés. Il est possible en revanche de les laisser dans leur sac à sapin.

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Les samedis d'ouverture de la mairie (1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème})

Vos élus tiennent une permanence de 10h à 12h en mairie :

- 15 janvier : Michel Rondi
- 29 janvier : Éric Cabrillat
- 5 février : Pauline Rivière
- 19 février : Marie Fabre

Si vous souhaitez les contacter en amont ou avoir plus de renseignements, vous pouvez par téléphone au 05 56 35 50 62 ou par mail à mairie@taillan-medoc.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

L'élection du président de la République se déroulera les 10 et 24 avril 2022 et sera suivie des élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Pour voter, vous devez impérativement être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 4 mars 2022.

Qui est concerné ?

- Vous êtes **nouvel arrivant** ou vous n'avez **jamais été inscrit**.
- Vous êtes déjà inscrit, mais avez **changé d'adresse sur notre commune**. Vous devez **signaler ce changement** de situation.

- Vous êtes **né en 2004** et vous aurez 18 ans au moment du scrutin. Vous devez effectuer une inscription volontaire.

Pour s'inscrire, vous pouvez utiliser la tél-procédure sur www.service-public.fr, ou venir en mairie en présentant un justificatif de domicile à votre nom et prénom de moins de 3 mois, un justificatif d'identité (CNI ou Passeport en cours de validité) et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription .

Vous souhaitez simplement vérifier que vous êtes bien inscrit ? 05 56 35 50 60 ou etat.civil@taillan-medoc.fr.

REMISE OFFICIELLE DU DRAPEAU DE LA 1^{ÈRE} SECTION UNC (UNION NATIONALE DES COMBATTANTS) DU TAILLAN

L'UNC est créé en novembre 1918 afin d'accueillir et aider les combattants rescapés de la guerre et les veuves et orphelins, avec pour devise « Unis comme au front ». La section taillanaise voit officiellement le jour en 1920 portée par son propre drapeau.



Pieusement conservé depuis, ce drapeau a été remis à la municipalité et prendra désormais place dans le bureau de Mme le Maire afin de transmettre les valeurs patriotiques, notamment aux élèves qui visitent la Mairie.

À cette occasion, la médaille du Mérite UNC échelon vermeil a été remise à Marcel Magnon, adhérent UNC depuis 1967 et fidèle Porte Drapeau depuis 1990.

VOTRE CENTRE DE VACCINATION RESTE OUVERT

À compter du 3 janvier 2022, le centre intercommunal de vaccination sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h. Cela permettra de continuer à assurer la vaccination de rappel. Pour information, ce centre a déjà administré 80 000 doses, dont 13 000 pour la 3^{ème} dose de rappel.

VOS RENDEZ-VOUS PARENTALITÉ

● Ateliers "Jeux et motricité libre"

Samedi 22 janvier de 9h30 à 11h

Venez partager du temps avec votre enfant dans un espace dédié à la relation parent enfant sur fond d'éveil psychomoteur et psychosensoriel.

Atelier gratuit **sur inscription** au 05 56 35 68 51 – Pass sanitaire obligatoire

● Café des parents autour de la pédagogie Montessori

Samedi 5 février de 9h30 à 11h



La pédagogie Montessori propose d'accompagner l'enfant à faire seul et donc à gagner en autonomie grâce à un environnement et des outils d'aide au développement. Venez échanger autour de l'autonomie du jeune enfant, des idées reçues établies autour de cette pédagogie...

Entrée libre, port du masque obligatoire

VACANCES D'HIVER ET MERCREDIS PRINTANIER

Les inscriptions pour le Centre de Loisirs du 14 au 25 février 2022 sont ouvertes **du 12 janvier au 23 janvier**. Les inscriptions pour l'accueil du mercredi pour la période de mars – avril 2022 sont également ouvertes du 12 janvier et au 23 janvier.

Vos enfants ont plus de 12 ans : restez vigilants, le Repaire vous communiquera début février le programme et les dates de réservations.

L'ACTUALITÉ DU CCAS

MA COMMUNE, MA SANTÉ, MUTUELLE POUR TOUS

Permanences les mardis 11/01, 08/02, 08/03 et 12/04

De 9h30 à 12h30 / CCAS, place Michel Réglade

Le dispositif « Ma commune, ma santé » a pour but de proposer une offre de mutuelle santé dite « communale » négociée et défendue par l'association ACTIOM partenaire de la Ville. En tant que dispositif solidaire, l'offre est accessible à tous, quel que soit votre âge, vos ressources, ou votre situation professionnelle. Le seul critère est de résider au Taillan. Il faut compter environ 30 minutes par rendez-vous.

Inscription auprès d'ACTIOM : 05 56 43 59 30

Plus d'informations : macommunemasante.org

CINÉCLUB DES AINÉS

En collaboration avec la médiathèque, le CCAS vous invite à participer au « Ciné-Club » destiné aux Taillanaises et Taillanais de plus de 71 ans. Cette animation associe la projection d'un film et un temps d'échange se rapprochant au thème du film animé par Julien.

Prochaine séance le vendredi 22 janvier 2022 à 14h / Auditorium du Pôle Culturel. Pass sanitaire obligatoire. **Inscriptions** auprès de Nathalie au 05 56 35 54 94.

Contact CCAS : 05 56 35 54 94

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2022-2023 OUVERTES !

Votre enfant entre à l'école maternelle à la rentrée 2022 ? Vous êtes nouveaux arrivants au Taillan-Médoc ? Les inscriptions scolaires sont ouvertes ! **Rendez-vous au Guichet unique** de la mairie pour retirer votre dossier unique d'inscription scolaire.

Il vous permettra de procéder aux inscriptions à l'école et aux temps périscolaires et extrascolaires. Ce dossier sera à fournir avec les pièces justificatives suivantes :

- justificatif de domicile
- copie du livret de famille
- copie du carnet de santé (page du DT Polio)
- justificatifs en cas de séparation
- certificat de radiation si changement d'école.

ATTENTION : pour les familles déjà inscrites dont les enfants passent dans la classe supérieure, une seule démarche :

- mettre à jour votre dossier sur le Kiosque Familles
- et faire parvenir votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 avant le 30 septembre 2022

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE



En février, une nouvelle session des Ateliers Numériques de la fondation Orange sur l'utilisation du smartphone sera organisée pour tous les publics. Les ateliers seront complétés par un soutien aux usagers en difficulté face au numérique, directement au sein du CCAS par l'intermédiaire d'un conseiller numérique. Anthony pourra vous accompagner dans l'apprentissage des démarches en ligne sur rendez-vous **tous les mercredis** au CCAS.

Pour plus d'informations, contactez Nathalie au 05 56 35 54 94.

UN COLLÈGE AU TAILLAN EN 2026 !

Tout vient à point à qui sait attendre ! Grâce à la mobilisation de tous depuis 2017, la construction d'un collège au Taillan-Médoc devient une réalité, avec une **livraison prévue pour la rentrée de septembre 2026**. Depuis l'annonce en septembre 2021, le projet s'accélère. Plusieurs réunions techniques ont déjà eu lieu, afin d'envisager les différents sites d'implantation possibles et de définir la liste des équipements mutualisés ou supplémentaires. Le Département souhaite ainsi construire un établissement pouvant **accueillir 700 élèves**, mais qui pourra évoluer avec les années jusqu'à 800 collégiens. Le Département considère que cette capacité est suffisante pour accueillir au même endroit l'ensemble des collégiens originaires de la commune.

UN LIEU CENTRAL ET BIEN DESSERVI

La municipalité souhaite que ce futur collège soit **implanté au centre du Taillan**, notamment pour bénéficier des meilleures liaisons possibles, en voiture mais surtout en bus, à vélo ou à pieds. Plusieurs terrains feront donc l'objet d'études préalables l'année prochaine, avec un avantage certain pour le secteur situé en face du Carrefour Market, dans cette zone entre l'avenue du stade au nord, l'avenue de Soulac à l'est et l'entrepôt du magasin M Vêtement au sud. C'est pourquoi la ville vient d'acquérir un peu plus de 84 000 m² de foncier au prix de 300 000€ pour ces parcelles, afin qu'elles bénéficient des études d'implantation. Cet emplacement permettrait de **garder l'aspect protégé et vert des lieux** avec un droit à construire réduit de seulement 20% de la surface totale, le reste étant dédié aux espaces de pleine terre. Le collège serait par ailleurs desservi depuis l'avenue de Soulac et disposerait d'une belle continuité de voie douce pour rejoindre le centre.



Novembre 2018, première visite du terrain pressenti pour l'implantation du collège, avec les élus en charge des collèges au Département.

PAS DE CHANGEMENT D'AFFECTATION AVANT LA LIVRAISON

D'ici la livraison, **la carte scolaire devrait rester inchangée pour les Taillanais**. Même si la carte scolaire du collège du Pian-Médoc, qui ouvre ses portes en septembre 2022, n'est pas encore officiellement arrêtée par le Département, le collège sera déjà presque complet dès son ouverture. Par ailleurs, le Département a confirmé ses objectifs de cohérence territoriale et d'accès au collège. Aussi, Alerté par les élus communaux, le Département a pris en compte le fait que **le collège du Pian était difficile d'accès** pour les adolescents taillanais et leurs familles : à l'opposé des flux de circulation de la majorité des habitants, par des voies de circulation dangereuses et non adaptées aux modes de transports alternatifs à la voiture (vélo et marche).

Ainsi, jusqu'en 2026, les collégiens taillanais continueraient à être scolarisés pour partie aux collèges **Albert Camus (Eysines)** et **Léonard de Vinci (Saint Aubin)**, selon la carte scolaire départementale. Ces deux collèges verront toutefois leur capacité d'accueil améliorée : via la réorientation d'une partie de ses effectifs vers le nouveau collège du Haillan pour Eysines et par un agrandissement temporaire à l'été 2022 pour Saint Aubin.

DES ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

L'arrivée d'un établissement scolaire de cette ampleur permettrait à la Commune de bénéficier des **équipements sportifs compris dans le projet**. En effet, le collège pourra mettre à disposition son nouveau gymnase, une salle gymnique, le plateau sportif extérieur avec terrains de hand et de basket, pistes d'athlétisme et sautoir. D'autres salles du collège pourront également être mutualisées en fonction des besoins, comme la salle de musique ou encore des salles de grande capacité. Par ailleurs, la Commune pourra également compléter l'offre en finançant d'autres équipements, comme un dojo, des gradins ainsi que **des dépôts ou des bureaux associatifs avec un espace convivial**.



Exemple d'équipements au collège de Marsas visité par une délégation du Taillan.

TRAVAUX DE VOIRIE

AMÉNAGEMENTS DE LA RUE FRANCOIS RANSINANGUE

En parallèle du radar pédagogique qui restera en place jusqu'en début d'année prochaine, divers aménagements définis en concertation avec la ville de Blanquefort, les polices municipales et la Gendarmerie, sont prévus afin d'apaiser la circulation :

- la mise en place d'un panneau « sens interdit sauf riverains, cyclistes et services publics » au niveau de l'avenue de la Dame Blanche
- la création d'un STOP au niveau de l'intersection avec l'impasse desservant les habitations entre le n°27 et le n°31 pour les véhicules remontant la rue depuis le parking principal
- l'interdiction de la rue aux poids-lourds de plus de 3,5 tonnes après l'accès à Biomajolan

Un panneau de pré-signalisation « interdiction aux plus de 3,5 T à 600 m » sera installé au niveau de l'intersection avec l'avenue du Général de Gaulle.

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE GELÈS

Les travaux d'aménagement du chemin de Gelès démarrent en janvier 2022. Outre la reprise de la chaussée avec passage en sens unique, du Four à Chaux vers l'avenue de Braude, auront lieu l'enfouissement des réseaux, la modernisation de l'éclairage public avec passage en Leds, ainsi que la création d'un parvis pour la future école, d'une voie verte piétons/vélos de 3m de large et de trottoirs. De nombreuses places de stationnement seront créées sur la portion de voie entre le chemin de l'écureuil et l'avenue de Braude.

DES PLACES DE STATIONNEMENT POUR LES FEMMES ENCEINTES

Voilà une initiative qui devrait ravir toutes les futures mamans ! La municipalité a mis en place devant chaque école une place de parking réservée aux femmes enceintes. Cette « place courtoisie » est désormais à votre disposition.

NOUVELLE AIRE DE JEUX AU PALIO

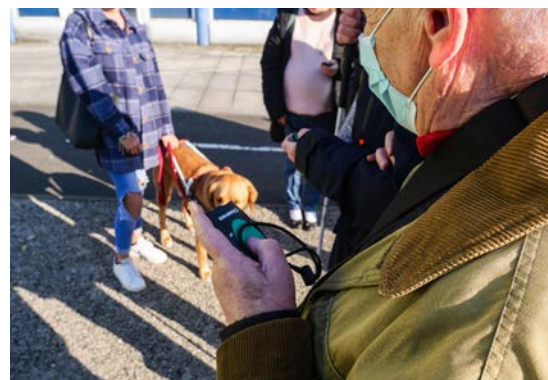


À l'inverse de Thomas Pesquet qui revient de sa mission dans l'espace, nous proposons aux jeunes Taillanais de s'envoler à destination des étoiles.

Cette nouvelle base de lancement accueille nos petits explorateurs au Palio depuis la fin du mois de novembre. Alors, paré pour le grand décollage ?

TÉLÉCOMMANDE FEUX ET BALISES SONORE

Pour faciliter les déplacements piétons des personnes mal ou non-voyantes, des télécommandes permettant d'activer les modules sonores des feux sont désormais à disposition. Elles fonctionnent sur l'ensemble de la métropole.



Les télécommandes sont fournies gratuitement sur présentation d'une carte d'invalidité (ou d'un certificat médical attestant du handicap visuel) et d'un justificatif de domicile.

Les demandes sont à adresser à mairie@taillan-medoc.fr

DU NEUF À L'AUDITORIUM

Des changements de taille sont à découvrir dans l'auditorium du Pôle Culturel : un nouveau système son et un dispositif d'éclairage professionnel, installés par Audiopro, ainsi que des modules en bois sur-mesure, qui permettront de surélever les derniers rangs de spectateurs (une création des ateliers La Banquette).



Ces nouvelles conditions permettront de continuer de développer l'offre culturelle de la Ville et ces moyens seront mis à disposition des associations pour leurs conférences, spectacles et réunions.

LE CONTRAT DE CO-DÉVELOPPEMENT 2021-23

48 ACTIONS POUR LE TERRITOIRE

Depuis sa création, Bordeaux Métropole signe avec chaque commune qui la compose un contrat dit de « co-développement ». Ce contrat, véritable outil de référence, fixe les actions qui sont co-portées par les deux collectivités.

Proposé pour la période 2021-2023, ce 5^{ème} contrat de co-développement est le fruit d'un travail de réflexions et de négociations entre les services et les élus métropolitains et municipaux. Plusieurs phases d'échanges et de rencontres ont permis d'alimenter le projet en tenant compte des spécificités communales afin de programmer des projets et actions de proximité. 48 actions au total sont ainsi répertoriées pour la période 2021 – 2023. C'est une belle évolution pour ce contrat dont le nombre d'actions a quasiment doublé (28 fiches sur la période 2018-2020). Les projets sont variés : voirie, déplacements, développement économique, équipements d'intérêt métropolitain, habitat, nature, développement durable, prévention des déchets, etc. Il en ressort cependant trois grands axes de priorité pour la Commune : l'amélioration des mobilités, la transition énergétique et le développement harmonieux de notre territoire.



LA MOBILITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

DES LEVIERS D'ACTION POUR LA TRANSITION

VALORISATION DU TERRITOIRE ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE

LA MOBILITÉ AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

La mobilité reste le point noir de notre Commune. Pour répondre à ces défis, à l'heure où la déviation va être enfin livrée, tous les leviers sont mis en place dans ce contrat afin de **désenclaver et décongestionner le Taillan** dans la décennie à venir.

Ce 5^{ème} contrat de co-développement prévoit ainsi des investissements importants au niveau du **réseau de transports collectifs** avec le financement du Bus Express entre Bordeaux et Saint-Aubin, qui aura son arrêt au niveau du Lycée Sud-Médoc (travaux en cours).

L'amélioration de la vitesse commerciale et de la desserte en transport en commun reste également à l'étude, à travers l'installation de navettes de rabattement ou l'étude d'un bus express qui relierait le centre du Taillan depuis Cantinolle. **Le Tram D** lui ne sera réétudié qu'au moment de la mise en route du Bus Express Bordeaux-Saint-Aubin, afin d'en remesurer l'efficacité et la pertinence.

Le développement des **modes de déplacements actifs**, vélo et marche, est également favorisé avec la création à l'échelle métropolitaine du **Réseau Cyclable Express (le REVE)**, rapide et confortable (pistes et voies vertes, d'une largeur d'au moins 2 mètres par sens de circulation, continuité, priorité aux intersections et avec une identité visuelle propre). La ligne 2 de ce REVE passera ainsi par notre commune, avec un réaménagement attendu sur l'avenue de Soulac jusqu'à Cantinolle et vers le Médoc.

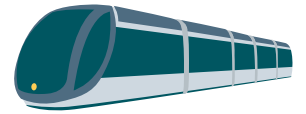
Pour finir, les études opérationnelles sur la **fluidification de la route de Lacanau / RD1215** devraient permettre d'avancer sur ce projet qui verrait l'option deux fois deux voies, dont une voie dédiée bus et co-voiturage l'emporter.

Les Grands projets Métropolitains en chiffres :



Le Bus Express
Bordeaux – St Aubin
à **120 M€**

L'amélioration de
la vitesse commerciale
des transports en commun
50 M€



Le réseau cyclable à
Haut Niveau de Service
50 M€

Le plan marche
2 M€



Favoriser la marche à pieds en désencombrant les trottoirs et en installant des signalisations dédiées

Améliorer les mobilités, c'est aussi :

Poursuivre l'**aménagement de l'avenue de La Boétie** (entre allée de Curé et avenue du stade) avec les dernières régularisations foncières et les travaux d'assainissement pluvial. En parallèle, les études seront lancées sur la dernière partie de l'avenue (entre l'avenue du stade et la route de Lacanau)

Développer les **stationnements et station de réparation à vélo**

Finir l'aménagement du chemin du Chai et entamer l'aménagement du chemin des Graves

Étudier la **mise en place de bornes électriques**

Décliner le schéma de déplacement une fois la déviation livrée, pour supprimer les itinéraires malins, résorber les discontinuités cyclables et **améliorer les liaisons douces**

DES LEVIERS D' ACTIONS POUR LA TRANSITION

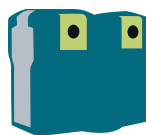
À l'heure où l'environnement et l'écologie sont au cœur de la concertation de tous les projets de la Ville, il est important de pouvoir mener aux côtés de Bordeaux Métropole des actions phare afin de répondre aux défis de demain et de construire une ville durable et agréable à vivre. Au travers de l'adhésion à la **charte Natura 2000**, au **programme d'actions du PEANP** des Jalles (Périmètre de protection et de préemption des espaces agricoles et naturels périurbains), et à la récente création du **Parc des Jalles**, la Ville protège et valorise ses espaces naturels, la forêt, les marais, les prairies et les zones maraîchères. Une enveloppe est dédiée à **l'acquisition foncière de parcelles boisées** dans le but de garantir leur maintien en secteur naturel et leur valorisation dans un cadre forestier protégé. Des investissements sont également programmés pour **favoriser la création d'un pôle de développement agricole** au Nord (secteur Machadey) avec pour objectif l'installation d'agriculteurs.



La participation active au **programme de plantation d'1 million d'arbres** devrait également permettre de remodeler différemment la ville, en prenant systématiquement en compte la place du végétal. En 2021, ce programme s'est traduit au Taillan par la plantation de 115 arbres sur les espaces publics, la distribution de 300 arbres aux habitants et des actions de sensibilisation à la biodiversité.

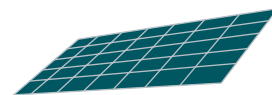
Transition énergétique, urbanisme apaisé, nature en ville, embellissement de la commune, chaque geste a sa valeur et compte pour contribuer à préserver notre environnement.

Agir ensemble pour la transition, c'est aussi :



Plan stratégique Déchets 2026

(densification des points d'apports du verre, la généralisation du tri à la source des biodéchets, et la promotion des écogestes en faveur de la réduction des déchets.)



Installation de **panneaux solaires** sur le foncier communal



Des actions de **mobilisation écocitoyenne** en faveur des transitions « Ma Rénov' », Super-défis...



Végétalisation du cimetière et adaptation au "0 phyto"

Du côté du cadre de vie, la Commune souhaite créer un **nouveau lieu de respiration en cœur de ville** et assurer à terme une coulée verte parallèle à l'avenue de Soulac, support d'une liaison douce entre le quartier de Gelès et le parc du Vivier. Plusieurs projets ont déjà contribué à ramener la nature en ville : éco-pâturage, jardins partagés, démarche 0 pesticide et cela va se poursuivre sur la période 2021-23 avec un projet de sensibilisation à l'agriculture, au vivant et aux recyclages des déchets organiques.



VALORISATION DU TERRITOIRE ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE

En termes de dynamisme territorial, le projet phare des prochains contrats de codéveloppement sera le réaménagement du centre bourg avec le projet « Cœur de ville ». La mission est confiée à **la FAB, Fabrique de Bordeaux Métropole**, société publique locale créée détenue par Bordeaux Métropole et les 28 communes qui la composent. La FAB sera ainsi chargée de définir ce que pourrait devenir le centre de la commune, enfin débarrassé du trafic des poids-lourds sur l'avenue de Soulac !

Ce **projet « Cœur de ville »** englobe tout le secteur du centre, au nord de la Dame Blanche et l'avenue de la Croix, jusqu'au sud les parcs du Vivier et du Presbytère, en passant par la place du Général de Gaulle et le Plateau Républicain, cet espace en friche en face de la mairie, comprenant le bureau de tabac, la banque, les maisons et terrains métropolitains et l'ancienne bibliothèque avec son parking.

La FAB remettra son étude en 2022, qui servira de base à une grande concertation des habitants pour redéfinir collectivement ce centre-ville attendu par tous, à la circulation apaisée, connecté aux espaces naturels alentours, chaleureux et dynamique.



PAROLE D'ÉLU

Jean-Pierre Gabas,

Adjoint au Maire en charge de l'administration, des ressources humaines et des liens avec la Métropole

« Allier vision d'avenir et urgence du quotidien »

« Ces contrats de codéveloppement matérialisent à la fois une vision globale « macro », celle du Taillan en 2030 - voire plus, qui sera moins congestionné, plus vert, plus dynamique, ouvert sur l'extérieur, favorisant les échanges avec la Métropole et cultivant un dynamisme et une identité qui lui est propre. Mais les actions doivent également répondre à l'urgence du quotidien, celle des déplacements à améliorer, des circuits courts à favoriser, des travaux de voirie à prioriser, de la sauvegarde de nos espaces naturels. Il n'y a pas de baguette magique ou d'éclair de génie. Il faut continuer à développer ensemble cette vision pluriannuelle du développement de notre territoire tout en gardant les pieds sur terre. En somme, penser la ville harmonieuse de demain en répondant aux besoins essentiels de ses habitants. »

Valoriser notre territoire, c'est aussi :

- Accompagner le **développement harmonieux du quartier de Gelès** avec de futurs habitants et équipements publics en complément du quatrième groupe scolaire
- Créer **un parc-forêt urbain** en centre-ville, pour relier les espaces naturels du nord de la commune aux parcs existants du centre par une trame verte.
- Poursuivre la stratégie foncière pour **améliorer les conditions de logement** tout en luttant contre la spéculation immobilière
- Continuer à **implanter des commerces et des services de proximité**, notamment de soins urgents, sur les polarités commerciales (Buffon, centre-ville, secteur du Chai).
- **Donner une seconde vie à la Maison Bertin** par l'installation d'une activité économique valorisante.
- **Développer les POP !** Projets Optimistes Partagés comme véritable marque de territoire

TRIBUNE LIBRE

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

GROUPE « L'ESPRIT TAILLAN » - MAJORITÉ MUNICIPALE

Nous tenions à vous remercier sincèrement, Taillanaises et Taillanais, qui nous ont suivi depuis plus de 4 ans dans notre combat pour l'obtention d'un collège. Ce collège ne tombe pas du ciel, à l'issue des élections départementales. Certains voudraient le faire croire. D'autres pensent que nous n'avons rien fait toutes ces années. C'est totalement faux, bien au contraire. Les équipes du Conseil départemental étudient avec sérieux notre proposition depuis de longs mois déjà. C'est pour cette raison que ce dossier va avancer rapidement. Nous avons fait notre travail consciencieusement, avec volonté et ténacité. Et avec le soutien indéfectible des habitants sur le sujet. Il restait à faire sauter le verrou politique, qui n'a pas pu résister à la pression démographique de notre territoire. Une pression démographique que nous avons d'ailleurs scrupuleusement détaillée dans un rapport au Département tous les ans depuis 2018.

Le travail et l'abnégation finissent toujours par payer et nous sommes vraiment heureux de l'aboutissement de ce dossier pour tous les Taillanais. Bravo à vous tous.

esprit.taillan@gmail.com

GROUPE « LE TAILLAN AUTREMENT » - MINORITÉ MUNICIPALE

L'Essentiel l'éducation de nos jeunes pour une société apte à relever les défis sociaux et environnementaux. Le collège a été perdu quand il devait être la priorité du mandat. Notre Maire n'a pas su convaincre, pourtant élue à la commission collège du Département ? Les banderoles de nos ronds-points cachent une réalité bien inquiétante. Certes le collège finira par arriver au Taillan mais avec 10 ans de retard au moins. À quelle date ? Nous n'en savons rien ! Pour les jeunes Taillanais c'est le collège Albert Camus en sureffectif (1000 élèves), iront-ils sur le collège du Pian ? Nous n'avons aucune information. Il est temps d'agir pour des cartes scolaires permettant les meilleures conditions d'apprentissage pour tous.

contact@letaillanautrement.org

GROUPE « POUR LE TAILLAN » - MINORITÉ MUNICIPALE

Nous venons de traverser une année particulière marquée par les confinements successifs et leurs lots de stress et d'inquiétudes. Vous avez été nombreux à nous solliciter et nous avons tenté de vous accompagner au mieux. Sachez que nous restons à votre disposition. Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes avec nos meilleurs vœux pour une nouvelle année pleine d'espoirs.

pourletaillan@gmail.com

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE

En introduction du Conseil Municipal, un hommage a été rendu à Candide Hernandez, ancien conseiller municipal et ancien combattant, décédé fin novembre. Les élus ont observé une minute de silence et ont ensuite déroulé l'ordre du jour.

ACHAT DES PARCELLES POUR LE COLLÈGE

La délibération la plus importante de ce Conseil portait sur l'achat des parcelles en vue d'implanter le futur collège de la commune. La Ville a ainsi fait l'acquisition d'une parcelle d'une surface d'un peu plus de 84 000 m² pour implanter le futur établissement, dans la zone comprise entre l'avenue de Soulac, l'Avenue du Stade et l'actuel entrepôt M Vêtement. Les terrains ont été achetés à Monsieur Bernard ITHURRART pour un total de 300 000€, ce qui représente un effort financier significatif. Les élus ont validé à l'unanimité cet achat et ont fait part de la reconnaissance de la commune envers le propriétaire par des applaudissements en fin de session. La livraison de ce collège, dont les travaux sont pris en charge par le Département, est prévue fin 2026, avec de nombreux équipements mutualisés pour les associations de la commune, tel qu'un gymnase et une plaine des sports extérieure. D'ici la livraison de ce nouvel équipement, les Taillanais devraient continuer à fréquenter le collège Albert Camus d'Eysines et le collège Léonard de Vinci à Saint-Aubin qui sera agrandi temporairement à l'été 2022.

LE CHEMIN DE GELÈS FAIT PEAU NEUVE

Les élus ont également validé l'enfouissement des réseaux du chemin de Gelès qui viendront démarrer le réaménagement de cette voirie début janvier. Cet axe est priorisé car il dessert le futur quatrième groupe scolaire en cours de construction et qui devrait ouvrir en septembre 2022. Le montant de ces travaux s'élève à 1 million d'euros.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour faire suite à la crise sanitaire et aux différents confinements, la municipalité a souhaité ouvrir la possibilité de télétravailler à ses agents, dans un cadre négocié avec les représentants du personnel. Les élus ont ainsi considéré unanimement que le télétravail contribuait à améliorer la qualité de vie au travail des agents en permettant un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Les élus ont également validé la mise en place du « forfait mobilités durables » qui a pour objectif d'encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transports durables que sont le vélo et l'autopartage pour la réalisation des trajets domicile-travail. Une dotation de 200€ par an est ainsi versée aux agents qui utiliseront ces modes de transports pour se rendre au travail.

POURSUITE DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil municipal s'est ensuite prononcé pour la poursuite de plusieurs coopérations intercommunales. Il s'agit notamment du centre de vaccination à Saint-Médard qui élargira ses horaires d'ouverture à compter du 3 janvier 2022. Celui-ci a déjà permis d'administrer 80 000 doses et sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h. Les élus ont également validé la prolongation pour trois ans de la Carte Jeunes, en collaboration avec 21 communes de la Métropole. Avec 28% d'attribution de cartes (soit 826), le Taillan est la deuxième ville la mieux couverte derrière Bordeaux (35%). Cette carte qui s'adresse au 16-25 ans est gratuite et permet de bénéficier de nombreuses réductions pour l'accès au lieu de culture, de sports, de loisirs...



Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans pour toutes ces propositions.

JEUDI 24 MARS - 19H30

LA CHOUETTE NAVETTE #2 - YOURTE

[THÉÂTRE] - Cie Les 1000 Printemps

Départ : devant l'école Tabarly à 19h30 (RDV 19h15)

L'équipe culture, et quelques complices, vous accueilleront à bord de la Chouette Navette pour un joyeux périple à destination de l'Espace Treulon de Bruges. Vous y découvrirez le spectacle Yourte de la Cie les 1000 printemps, une pièce de théâtre coup de cœur, engagée et drôle, où il sera question de Coupe du Monde, de retour à la nature et d'amitié. Les 8 personnages vous embarqueront dans leurs questionnements sur l'avenir de notre monde, avec leur énergie débordante, leur humour mais aussi leurs doutes.

Renseignements : taillan-medoc.fr / animation-culture@taillan-medoc.fr
06 28 57 68 73



En bref !

- Ouverture des réservations le 24 février sur www.taillan-medoc.fr : 15€ la place de spectacle, voyage offert
- Départ : devant l'école Tabarly le 24 mars à 19h30 (rdv 19h15)
- Voyage (surprenant !) jusqu'à l'espace Treulon à Bruges
- Spectacle Yourte de la Cie Les 1000 printemps
- Retour : vers 22h30 au point de départ

LES NOUVELLES DU POP



Les 12 membres du Jury final du Projet Optimiste Partagé « Les jardins » ont été unanimes : c'est le Collectif Solitaire qui a remporté l'appel à projet lancé par la Ville en juillet dernier !

Les représentants des élus, des services municipaux et des habitants ont été convaincus par l'approche humaine, sensible, drôle et créative de Marion Claux, la directrice artistique de la Compagnie. Elle partira prochainement à la rencontre des habitants et des acteurs incontournables du territoire, qu'ils soient du secteur scolaire, associatif, économique, social...

Marion est comédienne, danseuse, auteure, musicienne, voyageuse... une créatrice polyvalente, avide de découvertes et d'échanges. Sa générosité et son goût du partage nous permettront d'explorer nos jardins et d'en inventer ensemble.

Des rendez-vous programmés ou impromptus auront lieu dans la ville, nous les annoncerons dans nos supports de communication.

Vous pouvez dès à présent nous contacter si vous souhaitez ne rien manquer de ce nouveau POP « Les Jardins » : animation-culture@taillan-medoc.fr - 06.28.57.68.73

[ÉCOLE DE MUSIQUE]

MERCREDI 2 FÉVRIER - 19H

SOIRÉE MUSICALE

Auditorium du Pôle Culturel



L'École de Musique vous accueille à l'auditorium pour sa deuxième soirée musicale de la saison. Solos, duos, ensembles instrumentaux ... Venez nombreux découvrir et encourager le travail effectué par les élèves et leurs professeurs.

Entrée libre.

ÉVEIL MUSICAL DANS LES ÉCOLES

Tous les élèves des classes de moyenne section de maternelle de la commune ont participé à des ateliers d'éveil musical autour des percussions entre novembre et décembre, par une musicienne professionnelle.

Entre les vacances d'hiver et jusqu'aux vacances de printemps, ce sera au tour des CE1 de profiter d'un cycle de 7 ateliers « Sympho'rythmique » autour d'une œuvre symphonique.

Ces initiatives, portées par la Ville en concertation avec les enseignants, ont vocation à être pérennisées pour que chaque élève bénéficie d'une sensibilisation aux rythmes et à la composition musicale.

[MÉDIATHÈQUE]

SAMEDI 29 JANVIER AU SAMEDI 12 FÉVRIER

QUINZAINE DE LA PETITE ENFANCE

Comme chaque année, cet événement est le fruit d'un travail partenarial: Médiathèque, Services Culture et Petite Enfance de la Ville. Service culture, médiathèque, service Enfance et Jeunesse, crèches les Petits Loriots et nos Millésimes, associations AJT théâtre et danse, Café Tiers, se sont réunis pour vous concocter un programme riche et varié.

Petit changement de formule cette année, une carte blanche a été confiée à l'autrice Anne Letuffe, dont l'œuvre est centrée sur le corps et la nature. Anne Letuffe, en détournant des objets par le biais du découpage, crée un espace rassurant et poétique, permettant au tout-petit d'explorer ses émotions en jouant. Pendant quinze jours, vos enfants pourront déambuler et interagir avec les modules élaborés par Anne Letuffe, créer, expérimenter et même danser avec elle.

En décembre, Anne Letuffe a rencontré Lolita Bruzat (danseuse et thérapeute installée au Taillan-Médoc) pour quelques jours de travail en résidence*. Quelques assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la charge ont pu assister à ce travail de répétition le 17 décembre à L'Auditorium.

**Accueillir un artiste en résidence est l'occasion de lui permettre de réfléchir, construire et tester sa création dans les meilleures conditions possibles.*

Programme complet à retrouver sur www.taillan-medoc.fr ou l'application Citymag.
Infos et réservations : mediatheque@taillan-medoc.fr / 05 56 35 60 96

Pour les prochaines dates et les autres activités proposées par la médiathèque, n'hésitez pas à visiter le site à l'adresse suivante: www.mediatheque-taillan-medoc.fr



SAMEDI 5 FÉVRIER - 10H30

DANSE MONDE

Auditorium du Pôle Culturel

Dès 3 mois - 30 min environ

Une balade dansée où se mêlent les images en volume d'Anne Letuffe, autrice-illustratrice, et la danse de Lolita Bruzat, danseuse et chorégraphe. Quand les pages de livre deviennent des espaces pour danser dans les nuages, les champs, sur les routes ou la lune...



Un spectacle qui laisse la place à l'improvisation, et vous invite à participer, danser, toucher, jouer ou tout simplement regarder. Une balade pour découvrir les paysages et la nature, et se découvrir en image, en musique, et en mouvement.

Gratuit - sur réservation : mediatheque@taillan-medoc.fr / 05 56 35 60 96

DES COMMERCANTS À L'HONNEUR SUR LE MINI-BUS DE LA VILLE

Vous l'avez probablement déjà vu circuler en ville ?! La Ville dispose désormais d'un mini-bus de 9 places pour tous les déplacements seniors, sorties enfance jeunesse, déplacements des services municipaux, associatifs, afin de valoriser nos entreprises !



La Ville tient à remercier l'ensemble des commerçants qui, par leur achat d'espace publicitaire sur le minibus, marquent leur attachement au territoire et ont permis son financement. Un grand merci au cabinet @com expertise comptable, SARL Béoletto aménageur bâtisseur, IAD France conseiller immobilier Castel, CBG Travaux Publics, Boulangerie-pâtisserie Chez Julien, Dispano Bois Panneaux Menuiseries, EBTI électricité, l'EHPAD La Boétie, Family Vie, Le comptoir du rhum, auto-école Paré à rouler, Pompes Funèbres Philanthropiques, Tailles en Médoc.

OUVERTURE DU MAGASIN LA VIE CLAIRE



Vous pouvez désormais faire vos courses au magasin bio La Vie Claire en centre-ville du Taillan-Médoc, dans le nouveau bâtiment face à la place Charles de Gaulle ! L'enseigne compte aujourd'hui plus de 380 magasins en France.

Vous pourrez y découvrir une large gamme de produits bio pour prendre soin de votre alimentation, votre bien-être et votre maison.



La Vie Claire, 75 Avenue de Soulac

VANESSA MANISSIER, CONSULTANTE EN GESTION DE CARRIÈRE ET RECRUTEMENT



Vous vous questionnez sur votre vie professionnelle ? Vous souhaitez optimiser votre candidature ? Vous rencontrez des difficultés ou vous manquez de temps pour recruter ? Je vous accompagne dans votre évolution professionnelle (bilan de compétences, recherche d'emploi) et dans vos recrutements.

Contact : v.manissier@orange.fr – 06 50 66 45 39

BELIEVE DEPAN' & RENOV'



Artisan dépanneur depuis 15 ans, Believe Dépan' est spécialisé dans les interventions d'urgence sur les parties plomberie, chauffage et installation gaz,

les sanitaires et salles de bain ainsi que le dépannage en électricité et petites installations.

En créant Believe Renov' l'entreprise s'ouvre à la conception de projet, la rénovation et la création (plomberie, chauffage, sanitaire), la pose de sols, la décoration (peinture, papier peint...). Études et devis gratuits.

Believe, 15 bis Chemin du Puy du Luc - 05 56 35 26 84 / 06 03 47 16 18 ou interventions.believe@gmail.com

16/ 25 ANS : ENVIE D'AVANCER SUR VOTRE PROJET PROFESSIONNEL ?



Logement, santé, mobilité... peuvent être de vrais freins pour trouver un travail ! La Mission Locale Technowest vous aide en construisant avec vous un Parcours vers l'Autonomie et l'Emploi (PACEA).

Le PACEA vous permet de travailler sur votre projet professionnel et de gagner en autonomie tout en bénéficiant d'une allocation qui vient vous soutenir dans vos démarches.

C'est un contrat d'engagement entre vous et la Mission Locale, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Un seul critère : la motivation !

Contact : 05 56 47 14 07 / Stmedard@missionlocaletechnowest.fr
Facebook ou instagram : #milotechnowest

MAXIME BERRIÉ,

Des mots pour se souvenir



Élève en première générale filière littérature, philosophie, géopolitique au Lycée Sud Médoc, Maxime Berrié a prononcé, lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre, un texte de sa composition qui a suscité une vive émotion parmi le public présent et que nous souhaitons vous partager.

“ Nous n’avons pas besoin de les sentir près de nous.
 Nous n’avons pas besoin de les voir près de nous.
 Nous n’avons pas besoin de les entendre près de nous.
 Non, nous n’avons pas besoin de tout cela pour leur accorder
 notre plus grande admiration, et le plus profond respect.
 Ces enfants, ces jeunes, ces hommes ont donné leur âme pour
 la France, pour la patrie. Pour nous donner la paix, ils ont fait
 la guerre. Il n’y a rien de plus brave que de se livrer à la mort,
 consciemment, sans être certain que cela sera bénéfique.
 Grâce à eux, nous avons aujourd’hui déposé les canons pour
 les remplacer par les roses. Nous avons aujourd’hui déposés les
 grenades pour les remplacer par les bouquets. Certains de ces
 hommes n’ont pas pu sentir le doux parfum de leur vie, même
 ceux à la fleur de l’âge.
 C’est pourquoi aujourd’hui nous nous réunissons ici même.
 Continuons d’arroser, en rendant hommage, pour faire éclore la
 fleur de la citoyenneté, du patriotisme, afin que cette fleur qui
 germe depuis plus d’un siècle, ne puisse jamais faner.
 Nous avons, certes, remporté la victoire, mais nous avons aussi
 perdu, la France a perdu ses enfants.
 Toutefois, ces pertes n’ont pas été vaines, car elles nous ont
 amené jusqu’ici, en paix. ”

QUAND VOUS VIENT L’IDÉE D’ÉCRIRE CE DISCOURS ?

J’ai participé, avec une dizaine d’autres élèves, à une réunion informative animée par un professeur d’histoire du lycée lors de laquelle nous étions invités à participer à la commémoration taillanaise, par un acte de présence, un dépôt de gerbe ou un discours. Étant passionné de lettres et familier avec l’écriture de petites histoires et de poésies, j’ai tout de suite été motivé à l’idée de réaliser un discours. On a déjà étudié la Première Guerre Mondiale en 3^{ème} et je crois que c’est quelque chose qui va être développé à la fin de mon année de Première. J’ai depuis longtemps cet intérêt pour l’Histoire, les guerres et la mémoire, et j’aime rechercher les détails qu’on n’a pas l’occasion de voir en cours.

Il se trouve que le week-end d’avant la cérémonie, je suis parti pour un week-end familial autour de Verdun. Nous sommes allés visiter l’ossuaire de Douaumont, un monument érigé à la mémoire des soldats de la bataille de Verdun de 1916, et la citadelle de Verdun. Ces monuments emblématiques m’ont plongé un peu plus dans le sujet. J’y ai notamment découvert l’étonnante histoire d’Auguste Thin, l’homme qui a désigné le soldat inconnu entré sous l’arc de Triomphe à Paris le 11 novembre 1920.

COMMENT AVEZ-VOUS VÉCU CET EXERCICE ?

Lorsque je me suis lancé, les mots sont venus très vite. Je savais le style que je souhaitais donner à mon texte. Naturellement, je suis parti sur le champ lexical de la fleur et de l’odeur, et j’ai utilisé des gradations et des métaphores filées. J’avais bien en tête que je le prononcerais donc j’ai écrit en me projetant sur l’exercice du discours. Je l’ai fait relire à ma mère puis à mon professeur d’histoire qui l’ont tout de suite validé. Après 2-3 petits ajustements, je me suis ensuite exercé à le prononcer. Le jour J, j’ai pu ressentir l’écoute attentive et l’émotion suscitée mais je ne pensais pas provoquer autant de réactions. J’ai été très touché par les remerciements que j’ai reçus et je suis heureux et fier d’avoir réussi à transmettre quelque chose.

EST-CE QUE C’EST UNE EXPÉRIENCE QUI EN APPELLE D’AUTRES ?

C’est une première expérience très enrichissante. Je suis plutôt à l’aise à l’oral en classe mais là c’était une toute autre dimension. C’est vrai que ça m’a donné envie de poursuivre les prises de paroles sur les sujets qui m’intéressent. En plus c’est un bon entraînement car je pense peut-être me diriger vers le monde politique plus tard, ou du moins vers les études de sciences politiques après le lycée.



HOMMAGE À M. CANDIDE HERNANDEZ

M. Candide Hernandez, figure connue de notre commune, est décédé le 25 novembre 2021. Conseiller Municipal de 1995 à 2001 au côté du Docteur Jean Paul Guitton, ancien combattant, Président de la section ACPG-CATM du Taillan-Médoc, Vice-Président des Médaillés Militaires, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre TOE, Juge assesseur au Tribunal des pensions militaires, il a beaucoup œuvré pour les associations taillanaises.

TREK ROSE TRIP MAROC CHRIS'IN PINK



L'association Chris'In Pink a participé en octobre au Trek Rose Trip Maroc qui soutient les associations Ruban Rose et Enfants du désert.

4 jours de marche et 60km à la boussole dans le désert marocain au côté de femmes extraordinaires pour porter haut les couleurs de celles qui se battent contre la maladie.

Merci à nos sponsors Crédit Mutuel, Gan Assurances Gradignan, Cube In Life, Harley Davidson Bordeaux, Dandy Dolores, Elles et Canons, So Chou B', Mode de Biche, J'peux pas j'ai Belle Ile.

Visitez notre Facebook [Chrisinpink-Trekrosetrip](#) pour découvrir cette aventure humaine incroyable !

VOYAGE EN SAVOIE LES BALADINS

L'association Les baladins organise un voyage « Spendeurs savoyardes » de 6 jours et 5 nuits du 12 au 17 juin 2022. L'hébergement est prévu au Belambra Club « L'Alisier ».

Inscriptions jusqu'au 15 janvier 2022.

Renseignements : 06 18 46 19 43 - nicole.martin19@wanadoo.fr

ATELIERS FORM'BIEN-ÊTRE ASSOCIATION FAMILIALE DU TAILLAN

Des conseils et techniques pour redécouvrir le plaisir de sentir son corps, générer un mieux-être et devenir acteur de son bien-être physique et psychologique par la respiration, la posture, la souplesse, la gestion du stress, le sommeil.

Les ateliers sont ouverts à tous après 50 ans et se déroulent en salle du 11 novembre les vendredis de mars (4, 11, 18, 25) et avril (1er, 8 et 15) de 14h à 15h30.

L'inscription est ouverte jusqu'au vendredi 11 février.

Informations : Michel Martin au 06 10 16 95 48 - michel.-martin@outlook.fr

LA PHOTO DU MAG

CLUB PHOTO AJT DU TAILLAN

"Photo d'un rouge gorge familier de nos jardins, les couleurs de son plumage rappelant les couleurs d'automne des arbres."

David GUEYLARD



DON DU SANG ADSB DU TAILLAN

L'établissement Française de sang et l'association ADSB du Taillan vous invite à la collecte le **vendredi 14 janvier 2022 de 15h à 19h au Palio**.

Comme vous le savez, le défi pour répondre aux besoins de tous les patients reste un challenge quotidien : 1 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour sur la région Nouvelle-Aquitaine. Port du masque obligatoire, le pass sanitaire n'est pas nécessaire.

Inscription obligatoire sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Contact : 06 10 16 95 48 ou michel.-martin@outlook.fr



PORTES OUVERTES LE CAFÉ TIERS

Dimanche 16 janvier de 9h à 13h le Café Tiers propose des ateliers découvertes gratuits. Rendez-vous au 74 avenue de Soulac. Entrée libre.

Contact : lecafetiers@gmail.com

EXPOSITION PHOTOS LES AGITÉS DE LA PHOTO

À l'occasion des portes ouvertes du Café Tiers, nous vous invitons à venir découvrir les œuvres des Adhérents(es) du Club photo le **Dimanche 16 janvier** au 74 avenue de Soulac. Entrée libre.

Contact : clubphotoajt@gmail.com - 06 99 80 56 64

SPECTACLE - GALETTE DES ROIS ATPE

Le 16 janvier, à 15h, au Palio, l'ATPE vous propose un moment fantasque et coloré avec la compagnie Tortilla.



"Voyageurs des terres et des mers, préparez vos valises et apprêtez-vous à retrouver Boucle d'or et Mademoiselle Lilou dans leur Magasin Zinzin ! C'est là que vous découvrirez leur collection d'objets insolites tels que le nez de Pinocchio, les moustaches du Chat Botté... et si vous êtes chanceux, peut-être repartirez-vous avec une graine de carrosse ou quelques miettes de la baguette de la fée carabosse."

Buvette sur place et galette offerte

Réservation avant le 11 janvier à : inscription.atpe@gmail.com
Entrée libre et présentation du pass sanitaire.

CAUSERIE-CONCERT LO GRIC DAU MEDÒC

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et bonheur : Ua Anada Plan Granhada !

Fidèle au souvenir du célèbre Docteur Taillanais, Roger Romefort, alias Gric de Prat, notre groupe fête ses 20 ans d'existence au service de la connaissance de la culture et de la langue Gasconne, importante variante de l'Occitan. La « lenga nosta » sera mise à l'honneur tout au long de l'année au travers de conférences, d'ateliers de chant ou de cuisine, de diverses visites...

Samedi 22 janvier à 16h, à l'auditorium du pôle culturel, une Causerie-Concert en duo sur les Musiciens oubliés des Pays d'OC, sera proposée par Nathalie et Eric Roulet de la Compagnie Gric de Prat. Nathalie Roulet : guitare et chant ; Eric Roulet : flûte traversière, cornemuse gasconne et contes.

Prix : 5 euros par adulte, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.
Réservations : gricdaumedoc@gmail.com

ATELIER DANSE AVEC BÉBÉ AJT DANSE

Dimanche 23 janvier de 10h à 12h, atelier de danse pour les parents qui portent leurs bébés à l'aide de moyens de portage physiologiques. Amenez votre porte-bébé, et une tenue confortable pour les porteurs comme pour le porté. Studio de danse avenue Bossuet.

Tarifs et renseignements : 06 83 16 82 67 - ajtdanse@gmail.com

VIDE-GRENIERS AMÉLÉROSE

L'association Amélérose organise son vide-grenier le **dimanche 30 janvier de 8h30 à 18h**. Entrée gratuite avec restauration et buvette sur place.

Si vous souhaitez exposer, le tarif est de 12€ pour une table de 1,80m et 2 chaises (1 boisson chaude offerte aux exposants), arrivée des exposants : à partir de 7h30.

Inscriptions et renseignements : 06 61 53 57 60 / 06 68 38 39 96 / 07 82 32 83 72 - amelerose33@gmail.com

LE CLUB SENIORS REPREND SES ACTIVITÉS ! SOLEIL D'AUTOMNE

Nous vous invitons à nous rejoindre tous les jeudis après-midi (belote, lotos, triamino, scrabbles). Les inscriptions peuvent se faire directement au 7 rue du 11 novembre ou chez Mme Picot.

Contact : 06 74 23 17 09

À TOUTE HEURE, RIRE
DE BON ♥. EN FORÊT, SE
PROMENER LE ♥ LÉGER!
AU QUOTIDIEN, GARDER LE ♥
SUR LA MAIN. RÉALISER LES
PROJETS QUI VOUS TIENNENT
À ♥. ENSEMBLE, FAISONS
BATTRE LE ♥ DU TAILLAN!

AGNÈS VERSEPUY, MAIRE DU TAILLAN-MÉDOC, ET TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE,
VOUS SOUHAITENT LEURS MEILLEURS VŒUX!

BONNE ANNÉE 2022!